



Promotion de la Santé et du Bien-Être des Migrants en Tunisie

Financé par : Finlande

Exécuté par : OIM - Organisation internationale pour les migrations

Partenaires : Gouvernement tunisien, société civile, Agences des Nations Unies

Couverture géographique : Maroc, Tunisie, Libye, Egypte et Yémen

Période : 30 mois

Budget : 2.750.000 EUR (régional) – 446.000 EUR (Tunisie)

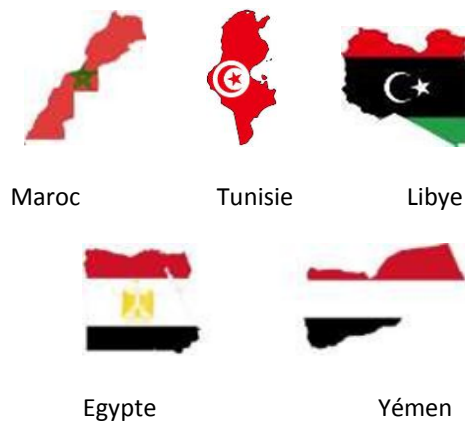


CONTEXTE REGIONAL :

Les tendances démographiques et socio-économiques, les conflits et dans certains cas, les changements climatiques sont parmi les facteurs qui influencent la dynamique des migrations dans le monde. Plus particulièrement, un nombre important de personnes décident de quitter leur pays d'origine dans le Moyen-Orient et l'Afrique subsaharienne et tentent des voyages dangereux à la recherche de sécurité et de meilleures opportunités de vie. Ils migrent à travers l'Égypte, la Libye, le Maroc, la Tunisie ou d'autres pays de la région tels que le Yémen – vers les pays voisins ou vers l'Europe.

Bien que la plupart des migrants considèrent au départ le Maghreb et le Mashreq ainsi que le Yémen comme des pays de transit, dans un bon nombre de cas, ils deviennent de facto des pays de destination puisque de nombreux migrants sont incapables de poursuivre leurs voyages faute de moyen. Les migrants vivent ainsi dans des conditions de précarité avec un accès limité à l'emploi et aux services de bases. En raison de ces mauvaises conditions de vie aggravées par les difficultés d'accès aux soins de santé préventifs, ils peuvent être confrontés à des problèmes de santé graves.

Le droit à la santé est un droit humain dans ses dimensions physiques, mentales et sociales. La Résolution sur la santé des migrants, 61st World Health Assembly (WHA), 2008 – Résolution No 17, incite à promouvoir l'accès équitable à la santé (promotion et soins) pour les migrants; à établir des réseaux d'information pour accéder et analyser les tendances au niveau de la migration et la santé; mettre en place des mécanismes pour améliorer la santé de la population en général, incluant les migrants et ce après avoir identifié les lacunes dans les services aux migrants; et enfin partager les bonnes pratiques, sensibiliser et former les professionnels de santé.



Dans ce contexte, l'OIM met en place ce projet régional afin d'appuyer les gouvernements dans la gestion de la migration en mettant l'accent sur la promotion de la santé et du bien-être chez les migrants qui transitent par le Maroc, la Libye, l'Égypte et le Yémen.

OBJECTIFS GENERAUX DU PROJET EN TUNISIE :

En étroite collaboration avec le Ministère de la Santé tunisien et les ONG locales, l'OIM se propose de :

- 1- Améliorer l'accès aux services de la santé pour les migrants à travers l'assistance humanitaire, médicale directe ou via les partenaires tunisiens.
- 2- Appuyer les autorités nationales en matière de politiques de santé/migration afin d'assurer les besoins en santé de la population locale et de la population migrante.
- 3- Renforcer les structures et organismes gouvernementaux et non gouvernementaux prestataires de soins afin d'assurer des services de soins adaptés aux migrants.
- 4- Informer les migrants sur les services sanitaires disponibles.
- 5- Soutenir les structures gouvernementales et non gouvernementales pour répondre aux besoins des migrants les plus vulnérables (femmes, victimes de la traite, enfants migrants non-accompagnés).
- 6- Lancer un dialogue régional et encourager le partage des bonnes pratiques en politiques de santé/migration.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

OIM Tunisie- 6, Passage du Lac du Bourget, Les Berges du Lac 1053 Tunis – TUNISIE

Tel : +216 71.860.312- Fax : +216 71.962.385

Email: IOMTunis@iom.int – Web : <http://www.tunisia.iom.int/>



ACTIVITES DU PROJET EN TUNISIE :

Les objectifs mentionnés précédemment seront atteints par le biais de la réalisation des activités suivantes:

Assistance humanitaire et médicale

-Un fond est alloué à l'assistance humanitaire et médicale aux migrants qui s'adressent à l'OIM. Cette assistance est dispensée directement par l'OIM via les partenaires ou en collaboration avec le secteur public et/ou associatif. Cette aide comprendra l'assistance médicale, psycho-sociale et/ou le retour volontaire.

-Les structures gouvernementales ou non-gouvernementales assurant l'hébergement des migrants et surtout des plus vulnérables tels les enfants migrants non-accompagnés, les victimes de la traite et les mères célibataires, seront appuyés.



Pendant la réalisation des activités du projet en Tunisie, une attention particulière sera accordée aux groupes les plus vulnérables de migrants tels : les enfants migrants non-accompagnés, les victimes de la traite, ou les personnes rescapées en mer.

Soutien technique et dialogue en matière de politiques publiques Migration/Santé

-Une table ronde visant à promouvoir la réflexion au sujet de politiques inclusives en matière de migration et santé, sera organisée.

-La collecte et analyse des données recueillies par l'OIM en matière de morbidité et besoins en santé de la population migrante, sera entamée.

-Un dialogue régional au sujet des bonnes pratiques en migration et santé sera organisé et promu.

Des formations spécifiques et ciblées

-Des formations sur les politiques de santé inclusives, collecte des données en migration/santé, gestion des migrants dans les zones à grande densité, protection et référencement des groupes de migrants vulnérables, seront organisées.

-Des formations pour les prestataires de soins portant sur les droits des migrants et plus spécifiquement le droit à la santé, les besoins en santé et les vulnérabilités rattachées à la migration, la stigmatisation, les conséquences de la traite des êtres humains sur la santé, la nécessité de mettre en place des services de soins culturellement adaptés aux migrants, seront organisées.

-Des formations d'éducateurs pairs en matière de santé en collaboration avec le Ministère de la Santé et les ONGs partenaires, seront tenues.

Ce projet vient en continuité avec les projets précédents de l'OIM visant la protection des migrants via l'assistance humanitaire, médicale et sociale, à l'instar du projet START « Stabilisation des communautés à risque et renforcement de la gestion des migrations afin d'accompagner les transitions en Egypte, Tunisie et Libye » financé par l'Union européenne. A travers START, dans sa composante de protection des migrants, l'OIM a fourni une assistance médico-sociale aux migrants vulnérables, et ce, dans le but d'assurer, avec d'autres acteurs pertinents, leur accès aux services de base. Le Projet a également permis de développer un réseau de partenaires publics, non-gouvernementaux et internationaux afin d'offrir une assistance sociale aux migrants vulnérables et sensibiliser les différentes structures clés au respect des droits des migrants, parmi lesquels le droit à la santé qui est reconnu en tant que droit humain fondamental autant dans ses dimensions physiques que mentales et sociales.



Ce Projet régional veille à atteindre des Objectifs de Développement Durable (ODD) 3, 5 et 10

Avec l'appui financier de :

